

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1398

présenté par

M. Laurent, Mme Bechtel et M. Hutin

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 14 par les mots :

« et notamment les recherches sur les réacteurs nucléaires de quatrième génération »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La diversification du mixe énergétique est un objectif légitime mais il ne doit pas masquer un objectif caché de "sortie du nucléaire". La filière nucléaire n'est pas une impasse dont il faut sortir mais un atout important de notre pays. Pérenniser la filière nucléaire nécessite de préparer son avenir avec le passage à la 4ème génération (le surgénérateur ASTRID) qui permettra de repousser la contrainte du stock d'uranium.